



## Marquage de l'électricité 2009

En application de la loi (LApEI) et de l'ordonnance fédérales sur l'énergie (OEne), vous trouverez dans le tableau ci-après les informations relatives au type (renouvelable, non renouvelable, etc.) et à l'origine (Suisse ou autre) de l'électricité fournie par nos services sur la Commune de Peseux durant l'année 2009. Le marquage de l'énergie résulte, par souci de transparence, de la volonté du législateur de mettre en valeur la qualité du courant distribué en produisant des attestations de production.

<b>Marquage de l'électricité</b>	
<b>Votre fournisseur de courant :</b>	Services Industriels Peseux
<b>Contact :</b>	Commune de Peseux : 032 737 11 19
<b>Année de référence :</b>	<b>2009</b>

<b>Le courant fourni à nos clients a été produit à partir de :</b>		
En %	<b>Total</b>	<b>Suisse</b>
<b>Energies renouvelables</b>		
Energie hydraulique	<b>1.57 %</b>	<b>0.04 %</b>
Autres énergies renouvelables	0.0 %	0.0 %
Energie solaire	0.0 %	0.0 %
Energie éolienne	0.0 %	0.0 %
Biomasse	0.0 %	0.0 %
Géothermie	0.0 %	0.0 %
<b>Courant au bénéfice de mesures d'encouragement <sup>1)</sup></b>	<b>0.7 %</b>	<b>0.7 %</b>
<b>Energies non renouvelables</b>		
Energie nucléaire	<b>5.66 %</b>	<b>3.19 %</b>
Energie fossile	<b>10.20 %</b>	<b>0.47 %</b>
Pétrole	0.05 %	0.0 %
Gaz naturel	10.04 %	0.47 %
Charbon	0.11 %	0.0 %
<b>Déchets</b>	----	----
<b>Agents énergétiques non vérifiables</b>	<b>81.87 %</b>	----
<b>Total</b>	<b>100.0 %</b>	<b>4.40 %</b>

<sup>1)</sup> Courant au bénéfice de mesures d'encouragement: 42.6% d'énergie hydraulique, 3.8% d'énergie solaire, 1.3% d'énergie éolienne, 52.3% de biomasse et de déchets issus de la biomasse, 0% de géothermie.